

Manuel de l'utilisateur / Déclarez un incident avec le CANuM

Lorsque vous constatez le dysfonctionnement d'un matériel, d'un logiciel ou d'un service numérique, vous pouvez à tout moment le signaler auprès du CANuM.

Différence entre Incident et Demande ?

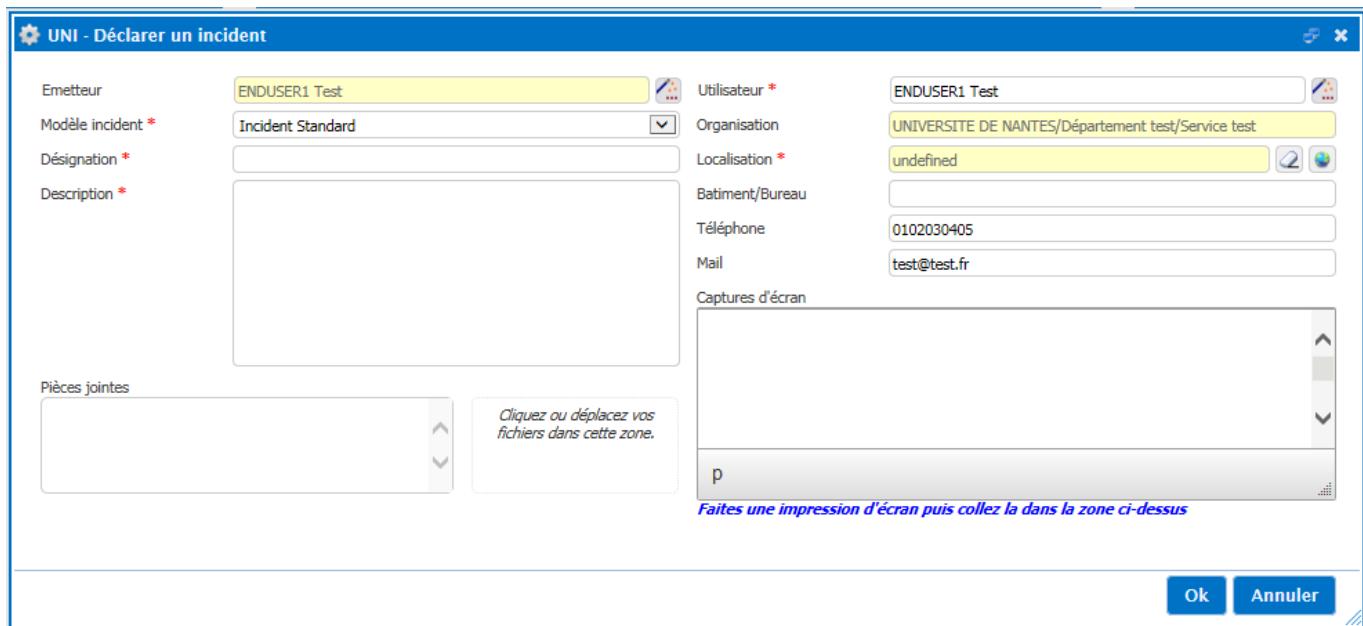
Incident : Dysfonctionnement d'un élément que vous possédez. (exemple : Mon ordinateur est en panne)

Demande : Besoin d'un nouvel élément que vous ne possédez pas encore. (exemple : Il me faudrait une licence Word)

A partir de la plateforme web

Une fois connecté, vous pouvez déclarer un incident à partir de l'icone 

Vous pouvez alors saisir les informations dans le formulaire



Déclarez un incident pour un autre utilisateur

Vous pouvez également déclarer un incident pour un autre utilisateur simplement en saisissant son nom dans le champ "Utilisateur" de la partie droite du formulaire. Tapez les 4 premiers caractères du nom pour que la liste de recherche automatique apparaisse.

Les informations pré-remplies proviennent des fiches d'annuaire Dyna. N'hésitez à nous mentionner les erreurs potentielles.

Vous pouvez modifier vos informations de localisation dans le formulaire.

ATTENTION, il n'y a pas de mise à jour automatique vers l'annuaire Dyna depuis le formulaire.

Pour cela pensez à mettre à jour votre fiche [gestion de fiche](#)

From:
<https://wiki.univ-nantes.fr/> - **Wiki**



Permanent link:
<https://wiki.univ-nantes.fr/doku.php?id=canum:documentation-incident>

Last update: **2018/02/14 10:35**